

Collège La Venaiserie



Accueil du public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h à 18h
Mercredi de 8h à 12h

Direction et encadrement

- ✦ M. Rablot, Principal
- ✦ Mme Hamel-Broza, Principale Adjointe
- ✦ Mme Georges, Adjointe Gestionnaire
- ✦ Mme Lambert, Conseillère Principale d'Éducation

Équipes

- 53 enseignants
- 12 personnels techniques et de service
- 10 assistants d'éducation
- 8 AESH (Accompagnatrices d'élèves en situation de handicap)
- 3 personnels administratifs
- Une infirmière scolaire
- Une Psychologue Conseillère d'Orientation
- Une assistante sociale

Rue de la Venaiserie - BP 20025
49180 ST BARTHÉLEMY D'ANJOU CEDEX
☎ : 02 41 24 80 10

@ : ce.0490957Z@ac-nantes.fr
<http://clg-venaiserie-49.ac-nantes.fr/index.html>

L'entrée en sixième

- Le dossier d'inscription au collège, en 6^e, sera distribué par l'intermédiaire des écoles primaires. Il sera accompagné d'informations pratiques : documents attendus, fournitures...
- Les inscriptions auront lieu début juin. Les dates seront communiquées par les écoles.
- Le jour de la rentrée, les élèves sont accueillis par le Principal et leur professeur principal : découverte de l'établissement, des modalités et de l'organisation du travail scolaire...
- Une réunion des parents d'élèves de 6^e avec la direction du collège et une rencontre entre les parents et les équipes pédagogiques seront organisées en septembre.

À CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS	➤	6 ^e
Français		4h30
Mathématiques		4h30
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique		3h
Langue vivante 1		4h
Langue vivante 2		-
Sciences de la vie et de la Terre		3h
Sciences physiques		3h
Education physique et sportive		4h
Arts plastiques		1h
Education musicale		1h

À ces 25h s'ajoutent :

- Des heures de vie de classe (au moins 10 /an)
- Des heures de « devoirs faits »
- Des séances d'informatiques
- Des séances d'éducation aux médias et à l'information

Nous proposons également deux sections bilangues, qui permettent aux élèves d'étudier deux langues vivantes dès la 6^e :

- Anglais / allemand
- Anglais / italien

Les 6^e bilangues bénéficient de 3h d'anglais + 3h de LV2

Exemple d'emploi du temps d'une sixième bilangue :

	lundi 22/01	mardi 23/01	mercredi 24/01	jeudi 25/01	vendredi 26/01
08h26	HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EMC BOYER E. [6C (1)] 123		ANGLAIS BILANGUE NEVEU C. [6 Bilangue Ital (1)] 106		FRANCAIS BEUDIN K. 110
09h26	MATHEMATIQUES VIALLARD C. 207	ED.PHYSIQUE & SPORT. CLAUDIN D. [6C (1)]	FRANCAIS BEUDIN K. 110	ED.PHYSIQUE & SPORT. CLAUDIN D. [6C (1)]	
10h30	ANGLAIS BILANGUE NEVEU C. [6 Bilangue Ital (1)] 105	FRANCAIS BEUDIN K. [6CP.1] 110	HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EMC BOYER E. [6C (1)] 124	ITALIEN BILANGUE POSTIR B. [6 Bilangue Italien] 122	PHYSIQUE-CHIMIE TOUCHARD G. 202 Matériel PC
11h35	EDUCATION MUSICALE NICOLO A. [6C (1)] 101	ITALIEN BILANGUE POSTIR B. [6 Bilangue Italien] 104			MATHEMATIQUES VIALLARD C. 207
12h30					
13h30					
13h56	FRANCAIS BEUDIN K. 110	MATHEMATIQUES VIALLARD C. 207	/	MATHEMATIQUES VIALLARD C. 207	FRANCAIS BEUDIN K. 110
14h56	ITALIEN BILANGUE POSTIR B. [6 Bilangue Italien] 104		/	ANGLAIS BILANGUE NEVEU C. [6 Bilangue Ital (1)] 105	HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EMC BOYER E. [6C (1)] 208
16h05	DEVOIRS FAITS ROUX H. 214	SCIENCES VIE & TERRE CHAPUIS A. [6C (1)] 216	/	1 2 ARTS PLASTIQUES BLOND F. [6C (1)] 115	Informatique et numérique CARAYON E. [6C (1)] Techno 3 Techno 4
17h05					

Les transports scolaires

Pour les élèves habitant dans l'agglomération angevine, l'inscription aux transports se fait auprès des services Irigo qui pourront vous renseigner sur la ligne desservant votre commune.

La restauration scolaire

Self à choix multiples, dont un menu végétarien chaque jour.

Les élèves s'inscrivent à la demi-pension pour l'intégralité de l'année scolaire. Il est possible de changer de régime sur demande écrite en cours d'année mais uniquement en début de trimestre. Le tarif annuel 2024 est de 528.20 €, avec paiement réparti sur les trois trimestres. Le prix du repas occasionnel est actuellement de 4,20 €.

Les demandes de bourses s'effectuent courant septembre par internet (information diffusée à la rentrée).

La Vie Scolaire

L'équipe de vie scolaire regroupe les assistants d'éducation, sous la conduite de Mme Lambert, Conseillère Principale d'Éducation - C.P.E.

Les principales missions de l'équipe de la Vie Scolaire sont :

- Le contrôle des absences, de l'assiduité scolaire.
- La surveillance et la sécurité des élèves.

En plus de l'accueil en permanence, lieu de travail et de silence, les assistants d'éducation peuvent apporter un soutien scolaire. Ils accompagnent les élèves pendant le repas et les récréations, temps de détente, de socialisation et d'intégration dans une vie en collectivité.

- L'animation et l'éducation à la conduite citoyenne.

Le Foyer Socio-Éducatif (FSE)

Au sein du collège, le FSE est une association d'élèves animée et gérée par des personnels et des parents. Il organise des sorties de loisirs, finance l'achat de matériel et de jeux pour les élèves et participe au financement des voyages scolaires.

Le Centre de Documentation et d'Information C.D.I.

Lieu d'éveil, de recherche et de lecture.

Confluence entre les ressources papier et les ressources numériques, le C.D.I. propose des documents pédagogiques et culturels multiples, mais également des supports spécifiques à la préparation du projet d'orientation.

Les élèves y sont accompagnés dans leurs recherches, dans la préparation de dossiers, dans leurs lectures. Diverses activités sont également proposées telles que l'animation d'une radio scolaire, des prix littéraires et des animations culturelles plus ponctuelles.

Devoirs faits

Devoirs faits
au collège

C'est parti !

Les devoirs à la maison, ce n'est pas toujours simple...



Avec Devoirs faits, on progresse de jour en jour !



Un engagement pour le bien-être des élèves

Lutte contre le harcèlement scolaire

- ✓ Inscription au programme national pHARe.
- ✓ Dispositif Sentinelles et Référents.
- ✓ Des actions de sensibilisation et de prévention régulières
- ✓ Une prise en charge rapide des situations de harcèlement par des personnels formés.

Dispositif 100% nageurs

Le collège La Venaiserie permet aux enfants qui ne maîtrisent la compétence du « savoir nager » de bénéficier d'un apprentissage complémentaire (1 heure hebdomadaire) afin d'acquérir cette notion essentielle pour leur sécurité et leur bien-être.

Accompagnement des élèves à besoin particulier

 <p>en cas de maladies</p>	 <p>en cas de handicap</p>	 <p>en cas de troubles de l'apprentissage</p>	 <p>en cas de difficultés scolaires</p>
PAI	PPS	PAP	PPRE
Projet d'accueil individualité	Projet personnalisé de scolarisation	Plan d'accompagnement personnalisé	Programme personnalisé de réussite éducative
COMMENT	COMMENT	COMMENT	COMMENT
La demande est faite par la famille ou par l'école à partir des besoins thérapeutiques de l'élève. Il est rédigé par le médecin scolaire et signé par le directeur d'école.	La famille saisit la MDPH puis l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation élabore le PPS qu'elle transmet à la CDAPH.	Il est proposé par l'école ou la famille. Après avis du médecin scolaire, il est élaboré par l'équipe pédagogique avec les parents et les professionnels concernés.	À l'initiative des équipes pédagogiques, le PPRE organise des apprentissages ciblés sur des besoins précis de l'élève. Il est soumis à la famille avant d'être mis en œuvre.

Un collège ouvert sur l'extérieur...

Ouverture internationale, accès aux domaines culturels

- Un appariement avec le lycée allemand de Frankenthal pour les élèves de 4^e et 3^e.
- Des sorties et voyages thématiques : visites de musées, de lieux d'arts et d'histoire, théâtre, cinéma, découverte des champs professionnels en 3^e, voyages culturels et linguistiques, voyage dans les Pyrénées (Activités Physique de Pleine Nature - APPN).
- Des projets pédagogiques, des activités de découverte : ateliers d'écriture, course d'orientation en forêt pour les 6^e, ateliers de pratique (musique, danse, théâtre), atelier Philo en 3^e...

Atelier théâtre (4^e)

Réservé aux élèves de 4^e, l'atelier est encadré par Emmanuelle Davodeau (professeure de Lettres) et Nicolas Berthoux, comédien et metteur en scène. Il a lieu cette année le vendredi après-midi en salle polyvalente.

Association sportive (AS) et Atelier Cirque

L'AS permet aux licenciés, de la 6^e à la 3^e, de s'ouvrir vers l'extérieur avec des sorties et rencontres sportives régulières. Séances de 12h30 à 13h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 11h30 à 14h le mercredi.

Parmi les activités du mercredi, l'Atelier Cirque et sa compagnie, BABAJAC, est encadré par M.ROBERT, professeur d'EPS. Les élèves y travaillent jonglage, activités d'équilibre et jeu d'acteur avec pour objectif la création d'un spectacle présenté au THV lors de la soirée VEN'ARTS du collège.

Chorale

La chorale, dirigée par M. Langdorf (professeur d'éducation musicale), est ouverte à tous les élèves.

Clubs de la pause méridienne

